

**Prolongation de la publication jusqu'au 28/02/2022**

*Date de clôture initiale fixée au 28/11/2021*

	<b>VACANCE DE POSTE</b>	
	<b>Un·e Maître·sse de conférences</b> <b>Section CNU 27</b> <b>Discipline Informatique</b>	
	<u><b>Date de prise de fonction</b></u> <b>Vacant le 1<sup>er</sup> juillet 2022</b>	<u><b>Mode de recrutement</b></u> Délégation (enseignants-chercheurs titulaires) A temps plein

### Présentation de l'établissement

L'Université de la Nouvelle-Calédonie est un établissement pluridisciplinaire qui répond notamment aux besoins de formation et de recherche propres à la Nouvelle-Calédonie. Elle veille à accompagner efficacement les évolutions de la Nouvelle-Calédonie et à répondre à ses besoins spécifiques.

L'UNC, ancrée dans son environnement et sa région, a pour ambition de promouvoir son activité de recherche sur la base de l'excellence et de la reconnaissance nationale et internationale. Cette promotion passe par la mise en valeur de ses enjeux scientifiques, de ses capacités d'innovation et de transfert ainsi que par la qualité des formations qu'elle dispense.

L'UNC mène une politique académique et scientifique dynamique et reconnue.

Ainsi l'UNC est lauréate des appels à projets "Nouveaux cursus à l'université" et "Dispositifs territoriaux pour l'orientation vers les études supérieures" du Programme d'Investissement d'Avenir 3. Sur le plan scientifique, l'université est lauréate d'un appel à projets très sélectif du schéma directeur pour la recherche et l'innovation "Horizon 2020" de la commission européenne.

L'UNC en chiffres, c'est 250 personnels, 3500 étudiants, 3 départements de formation (Droit, Economie, Gestion ; Lettres, Langues, Sciences Humaines ; Sciences et Techniques), 1 IAE, 1 IUT, 1 INSPE, 5 équipes de recherche, 2 UMR, 1 école doctorale.

L'UNC, c'est également deux campus dynamiques et chaleureux (Nouvelle et Baco en province Nord), des infrastructures modernes (installations dédiées à la recherche et aux pédagogies innovantes, plateaux techniques, studio audiovisuel, Fablab, ...) des installations sportives de qualité, un accès privilégié à la vie culturelle et artistique, et un environnement et une qualité de travail uniques.

### Profil recherché :

La personne recrutée aura un profil recherche lié à l'apprentissage machine, la fouille de données, la science de données, le big data et applications, ainsi qu'une polyvalence en ce qui concerne l'enseignement.

### Activités d'enseignements :

La personne recrutée interviendra au département des Sciences et Techniques. Elle prendra notamment en charge une partie des enseignements d'informatique en L1 (enseignements communs aux licences d'informatique et de mathématiques). Elle pourra aussi intervenir plus généralement en deuxième et troisième année de licence informatique dans des domaines liés à l'informatique fondamentale (théorie des automates, complexité et calculabilité,...) . La personne recrutée pourra aussi potentiellement intervenir dans le L3 MIAGE et Master MIAGE. Dans ce cadre, la personne recrutée proposera aussi et encadrera des projets tuteurés, et suivra des stages.

### **Activités de recherche :**

La personne recrutée développera ses activités de recherche au sein de l'Institut des Sciences Exactes et Appliquées (ISEA) de l'Université de la Nouvelle-Calédonie. Il s'intégrera dans une des thèmes du laboratoire, à savoir "Processus, flux aux interfaces et bilan", "Remédiation, restauration et valorisation", ou "Observation, modélisation et simulation".

Une attention particulière sera portée sur les candidats travaillant dans les domaines de la fouille de données, du big data et des modèles sous-jacents (graphes), et plus généralement de l'acquisition et du traitement de données. Le candidat devra montrer un intérêt pour la pluridisciplinarité et le développement de travaux se situant dans l'interface entre les sciences exactes et appliquées, le tout en lien avec les problématiques néo-calédoniennes, ultramarines et insulaires.

L'obtention de l'habilitation à diriger les recherches est souhaitée.

### **Contacts utiles :**

Michael Meyer, directeur du département Sciences et Techniques : [michael.meyer@unc.nc](mailto:michael.meyer@unc.nc)

Peggy Gunkel-Grillon, directrice du laboratoire ISEA : [peggy.gunkel-grillon@unc.nc](mailto:peggy.gunkel-grillon@unc.nc)

Nazha Selmaoui, *référente disciplinaire* : [nazha.selmaoui@unc.nc](mailto:nazha.selmaoui@unc.nc)

Myren Carrère-Gée, directrice des ressources humaines : [myren.carrere-gee@unc.nc](mailto:myren.carrere-gee@unc.nc)

Christine Neyrat/Camille Foutrein, pôle enseignants et enseignants-chercheurs : [recrutement@unc.nc](mailto:recrutement@unc.nc)

Les dossiers de candidature (lettre de motivation, CV, copie du dernier arrêté de promotion et d'affectation et copie de la pièce d'identité) sont à envoyer **en format pdf** par voie électronique à la direction des ressources humaines de l'Université de la Nouvelle-Calédonie : [recrutement@unc.nc](mailto:recrutement@unc.nc)

***au plus tard le 28 février 2022***

### **Note en ce qui concerne la délégation**

Les affectations ouvrent droit aux dispositions des décrets relatifs

- à la durée de séjour (décret 96-1026) ;
- à l'indemnité d'éloignement (décret 96-1028), ***sous réserve d'avoir accompli une période de services de deux ans au moins en dehors de toute collectivité ouvrant droit au bénéfice de cette indemnité ;***
- aux frais de changement de résidence à hauteur de 100% (décret 98-844 article 26), ***sous réserve que le changement de résidence intervient sur demande de l'agent qui doit remplir une condition de durée de services d'au moins quatre années.***

L'agent affecté dans un territoire d'outre-mer ou à Mayotte pour une durée de séjour réglementée ne peut prétendre à la prise en charge de ses frais de changement de résidence, qu'au terme de son séjour accompli dans les conditions prévues respectivement par le décret n° 96-1026 du 26 novembre 1996 susvisés.